

Economie et Paysages

Valéry Patin

Consultant - expert Banque Mondial/UNESCO

Angers, le 10 janvier 2014

Présentation

- L'intérêt pour la valeur économique du patrimoine est récent.
- Il est principalement lié à la montée en charge du tourisme et à la diminution progressive des financements publics.
- Il tient aussi et depuis une dizaine d'année au besoin de rassurer les financeurs publics (Agences de coopération, Banques de développement) et privés (propriétaires, nouveaux investisseurs) sur la rentabilité des opérations qu'ils financent.

- Voir : Valéry PATIN, *Tourisme et patrimoine*, La Documentation française, Troisième édition, 2012, - Xavier GREFFE, *La valeur économique du patrimoine*, Anthoropos, 1990

1 - Contingent Valuation Method (CVM)

Pour répondre à cette demande d'évaluation économique du patrimoine on a développé une série de méthodes. J'en aborderai trois.

1 – Contingent Valuation Method (méthode de l'évaluation contingente)

- Il s'agit d'estimer la valeur économique d'un bien culturel ou naturel en établissant le montant de la somme que les populations intéressées à l'existence de ce bien seraient susceptibles de déboursier pour le sauver s'il était en situation de disparition. Pour ce faire on interroge les populations qui résident près du bien, les touristes qui le visite et les populations éloignées du bien. Chaque groupe est ensuite pondéré en fonction de son implication (niveau de connaissance du bien, niveau d'intérêt, habitude du patrimoine).
- Avantages de la méthode : elle permet d'établir des évaluations comparatives sur lesquels les investisseurs se basent pour établir le montant de leur investissement. Plus un site provoque une tendance aux dons, plus il est susceptible de bénéficier des investissements.
- Limites de la méthode : l'évaluation est strictement monétaire, il n'y a pas de prise en compte des effets sociaux, culturels et environnementaux (bénévolat) de l'existence ou de la non existence d'un bien culturel. Ce type d'enquête génère des biais sociologique importants. Plus le site est connu, plus son intérêt est fort pour tous les types de population. Enfin ce type de méthode évacue la signification historique, artistique, archéologique, naturelle des biens étudiés. .

2 - Méthode des impacts

Il s'agit d'évaluer l'apport économique et social de la présence d'un site/monument sur un territoire. Cette évaluation concerne essentiellement les aspects monétaires (dépenses des visiteurs sur les sites et en dehors des sites visités, création de revenus et d'emplois).

- Avantages de la méthode:

- prise en compte du territoire et pas seulement du monument ou du site,
- intérêt pour les investisseurs publics car cette méthode permet d'évaluer indirectement les recettes fiscales liées aux activités générées par les dépenses des visiteurs de la présence d'un site/monument. Dans la plupart des cas de figure les retombées fiscales sont très supérieures aux investissements consentis par les collectivités.

- Limites de la méthode :

- approche essentiellement monétaires,
- définition délicate des limites du territoire impacté,
- valeur et pertinence des multiplicateurs utilisés (multiplicateur emploi direct/emplois induits, multiplicateur dépense sur le territoire/durée de séjour),
- définition du rôle exact d'un monument/site comme motivation de visite (site unique – Mont Saint Michel – sites multiples – Louvre/Orsay -),
- problème de sur – évaluation des retombées. (Exemple du Pont du gard).

- **Etudes d'impact économique et social menée par l'agence du Patrimoine PACA sous la direction de Mr Hervé PASSAMAR. 21 milliards de retombées, 500 000 emplois directs, indirects et induits.**

3 - Méthode soutenable

Prise en compte de quatre éléments : économie, culture, social, environnemental et de leur évolution.

- **Ouvrage : Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité, Ouvrage collectif – Universités Paris I Sorbonne et Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines - publié en 2012 par l'Agence Française de Développement (AFD).**

- Téléchargeable en français et en anglais:

A) Français

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/A-savoir/13-A-Savoir.pdf>

B) Anglais

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/A-savoir/13-VA-A-Savoir.pdf>

- Avantages de la méthode :

- dépasse la seule approche monétaire,
- intègre le territoire,
- est utile pour les décideurs car intègre les effets des dynamique projets,

- Limites de la méthode :

- lourdeur de mise en œuvre,
- identification délicate de nouveaux indicateurs qualitatifs (comment identifier un impact culturel – pratiques, éducation, lecture, rôle social),
- méthode récente (fin 2012) utilisée seulement à Sousse et Saint Louis du Sénégal pour le moment.

Conclusions

- On peut donc considérer qu'il y a eu, dans l'analyse du rapport patrimoine/économie, des avancées notables durant ces dernières années. Cependant il y a toujours des risques méthodologiques qui tiennent à l'incertitude des indicateurs appliqués aussi bien dans les approches monétaires (multiplicateur emploi direct/emplois induits, multiplicateur dépense sur le territoire/durée de séjour) que non monétaires.
- Par ailleurs si ces méthodes ont été appliquées au patrimoine monumental (isolé ou urbain), muséographiques, archéologique, elles ne l'ont pratiquement jamais été aux paysages.
- L'application des méthodologies d'évaluation économique patrimoniales aux paysages, que l'on peut envisager aujourd'hui, demande cependant des garanties scientifiques pour éviter des dérives liées aux enjeux économiques qui se traduisent parfois par une surévaluation des retombées économiques de certains sites mais aussi une approche par certains aspects superficielle du sujet.
- Enfin l'évaluation économique, sociale, culturelle et environnementale des paysages doit laisser une place importante au rôle des populations locales qui ont construit les paysages (ce qui n'est pas le cas pour une partie importante du patrimoine, en particulier le « grand » patrimoine). Elle doit tenir le plus grand compte des usages que l'on pourra faire des résultats obtenus, aussi bien pour les recherches ultérieures que pour les décideurs et les populations locales.